

Votants : 74  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 8 novembre 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 19 novembre 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

### RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION PLAN DE FORMATION MUTUALISE ENTRE LE CNFPT, LA VILLE DE NIORT, LE CCAS, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES, LE SDIS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORSTEL, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

#### RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION PLAN DE FORMATION MUTUALISE ENTRE LE CNFPT, LA VILLE DE NIORT, LE CCAS, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES, LE SDIS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

Monsieur **Jacques BROSSARD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale modifiée,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

Considérant l'information du Comité Technique en date du 5 novembre 2019,

Considérant l'utilité de formaliser la collaboration entre le CNFPT, la ville et CCAS de Niort, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la CAN pour la mise en œuvre de formations mutualisées à destination des agents des collectivités signataires,

Le plan de formation mutualisé 2019-2022 à l'échelle du département des Deux-Sèvres a pour but de développer la culture de la formation et son bon usage comme levier de la qualité du service public.

Cette démarche apportera plusieurs avantages :

- Répondre localement à l'obligation de formation des agents ;
- Adapter au mieux les formations aux réalités territoriales (durées, périodes et contenus), aux spécificités des missions des agents et limiter les annulations et refus ;
- Territorialiser les formations dans une démarche de développement durable au profit des acteurs du territoire et ainsi faciliter les départs en formation ;
- Réaliser des économies d'échelle par la réalisation de sessions de formation sur le territoire de proximité.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Se prononcer sur l'adoption de la convention de partenariat de formation professionnelle territorialisée avec le CNFPT jointe en annexe ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 74  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jacques BROSSARD**

**Vice-Président Délégué**